

Saint-Hyacinthe, le 25 mars 2020

## **Objet : Ressources éducatives en ligne et plusieurs autres nouveautés**

Chers parents,

L'ensemble de la société vit de nombreux bouleversements depuis l'annonce de la pandémie de coronavirus. La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSH) est continuellement en adaptation face à cette situation et reste à l'affût des consignes émises par les différents paliers de gouvernement. Notre priorité demeure d'assurer la sécurité de nos élèves et de notre personnel, tout en offrant du support aux services essentiels, par le biais, entre autres, des services de garde d'urgence. Par la présente, nous souhaitons vous partager quelques nouvelles informations concernant les parcs-écoles, la récupération des effets personnels, l'annulation des activités scolaires et la mise en ligne de ressources éducatives.

### **Parcs-écoles**

À l'instar des précautions prises par plusieurs municipalités, dont la Ville de Saint-Hyacinthe, nous souhaitons vous informer que, de manière préventive, nous fermerons l'accès à nos cours d'école et en particulier aux modules de jeu. De fait, l'utilisation de ces derniers est à éviter, de façon à prévenir la transmission du coronavirus.

### **Effets personnels**

Nous vous rappelons qu'il n'est actuellement pas possible d'aller chercher les effets personnels des élèves ou le matériel pédagogique de vos enfants qui sont restés dans les établissements. Le premier ministre a indiqué que des consignes claires seront émises par la Santé publique et le ministère de l'Éducation, afin que cette récupération soit organisée et sécuritaire pour tous. Nous vous ferons parvenir plus d'informations à ce sujet, dès que nous recevrons davantage d'indications de la part du ministère de l'Éducation. Pour le moment, ce dernier nous demande de ne pas amorcer cette récupération. Encore une fois, dans le cas où des médicaments ou des prothèses se trouvent dans l'école, il est possible de les récupérer après avoir pris rendez-vous auprès de la direction de l'établissement.

### **Annulation des activités**

Veuillez prendre note que les conséquences financières liées aux activités scolaires, qui ont été, ou qui seront annulées seront évaluées lors de la réouverture des établissements. C'est à ce moment que les écoles communiqueront avec vous, pour vous faire part des indications relatives aux annulations ou reports d'activités. Pour les annulations impliquant un remboursement aux parents, celui-ci se fera après la réouverture, alors que du personnel en place sera en mesure de le faire.



### Ressources éducatives

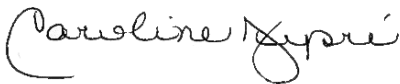
Afin d'outiller les parents qui souhaitent réaliser des activités éducatives avec leurs enfants, l'équipe des Services éducatifs de la CSSH a répertorié plusieurs sites proposant des outils fort intéressants. Vous trouverez toute l'information en cliquant sur ce lien : <https://www.cssh.qc.ca/ressources-educatives/>.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec nous indique qu'à compter du 30 mars, les parents et élèves auront progressivement accès à des vidéos pédagogiques, diffusées à la télévision publique, à une trousse en ligne de ressources élaborées par des partenaires et à des activités pédagogiques optionnelles proposées par le ministère de l'Éducation.

Nous en profitons pour vous rappeler que les ressources pédagogiques proposées par la Commission scolaire demeurent **optionnelles**.

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe continue de travailler en partenariat avec les différentes instances gouvernementales concernant l'ensemble des actions à prendre durant la pandémie. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation et vous remercions pour votre collaboration.

Acceptez, chers parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Caroline Dupré  
Directrice générale